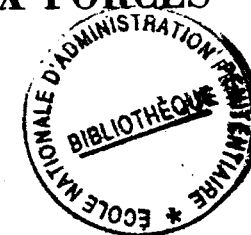


DÉPÔT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS ET DES RELÉGABLES DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ



N^{os}
des tableaux.

- I. — Mouvement d'entrées et de sorties pendant l'année 1923. — Population au 31 décembre 1923. (Page 264.)
- II. — Départs à destination de la Guyane. (Page 264.)
- III. — Répartition de la population au 31 décembre 1922 et des entrées pendant l'année 1923, d'après les parts à eux attribuées sur le produit de leur travail, suivant la catégorie pénale à laquelle ils appartiennent. (Page 265.)
- IV. — Répartition de la population au 31 décembre 1922, et des entrées pendant l'année 1923 sous le rapport de l'instruction des condamnés aux travaux forcés. (Page 265.)
- V. — Renseignements relatifs aux grâces, commutations de peines et récompenses. (Pages 266 et 267.)
- VI. — Renseignements sur l'état disciplinaire. (Pages 266 et 267.)
- VII. — Mouvement de l'infirmerie pendant l'année 1923. (Pages 266 et 267.)
- VIII. — Malades admis aux infirmeries, classés d'après la nature de la maladie, l'âge, la saison, la durée de la captivité, l'état de santé avant l'entrée dans la maison. (Pages 268 à 271.)
- IX. — Malades décédés dans les infirmeries, classés d'après la nature de la maladie, l'âge, la saison, l'état de santé au moment de l'entrée. (Pages 272 à 275.)
- X. — Renseignements numériques sur les détenus aliénés ou épileptiques et les suicides (Page 276.)
- XI. — Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. — Nombre moyen des travailleurs pendant l'année. — Nombre des travailleurs au 31 décembre 1923. — Produit de la main-d'œuvre. — Produit par journée de travail. (Page 277.)
- XII. — Accidents du travail pendant l'année 1923. (Pages 278.)
- XIII. — Répartition des produits de la main-d'œuvre pendant l'année 1923. (Page 279.)
- XIV. — Résumé des comptes de pécule des condamnés pour l'année 1923. (Page 279.)
- XV. — Dépenses des condamnés sur leur pécule pendant l'année 1923. (Page 280.)
- XVI. — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de maladie et de punition. (Page 281.)
- XVII. — Répartition de la population au 31 décembre 1923, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition. (Page 281.)

DÉPÔT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS ET DES RELÉGABLES DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ

TABLEAU N° I. — Mouvement d'entrées et de sorties pendant l'année 1923. — Population au 31 décembre 1923.

CATEGORIES	ENTRÉES PENDANT L'ANNÉE 1923							SORTIES PENDANT L'ANNÉE 1923							Population au 31-décembre 1923.									
	Population restant au 31 décembre 1922.	VENANT			Réintégrés			TOTAL	Entrées dans une autre catégorie par commutation de peine.	Par l'expiration de la peine ou par grâce.	TRANSFÉRÉS					TOTAL	Changements de catégorie par commutation de peine.	par catégorie.		Journées de détention.	Population moyenne.	Nombre de détenus que peut contenir l'établissement.		
		du lieu de condamnation.	des maisons centrales ou départementales.	des établissements de la Guyane.	après extraction.	après évasion.	a la Guyane.				dans d'autres maisons centr. ou prisons départementales.	dans des établissements hospitaliers.	ÉVADÉS	DÉCÉDÉS	français			étrangers.						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23		
Travaux forcés.....	457	394	204	»	3	1	602	»	2	588	48	»	1	21	660	»	399	326	73	114.974	315	»		
Réclusion.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Déportation.....	»	2	2	»	»	»	4	»	»	2	2	»	»	»	4	»	»	»	»	131	»	»		
Emprisonnement.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Relégation.....	»	»	95	»	»	»	95	»	»	94	1	»	»	»	95	»	»	»	»	596	2	»		
TOTAUX.....	457	396	301	»	3	1	701	»	2	684	51	»	1	21	759	»	399	326	73	115.701	317	363		
TOTAUX GÉNÉRAUX...		701								759									399					

NOTES. — Toutes les catégories pénales figurent à ce tableau pour permettre d'indiquer clairement la nature des commutations. Col. 4. — Le chiffre 95 est celui des relégables venant du dépôt d'Angoulême.

TABLEAU N° II. — Départs à destination de la Guyane.

DATES DES DÉPARTS	NOMS DES NAVIRES	NOMBRE des INDIVIDUS présentés aux commissions médicales.	NOMBRE DES INDIVIDUS RECONNUS hors d'état d'être embarqués.			NOMBRE DES INDIVIDUS EMBARQUÉS A DESTINATION DE la Guyane.			
			Provisoirement.	Définitivement.	en état d'être embarqués.	le 20 mars.	le 7 juin.	TOTAL.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1923	20 mars et 7 juin.	La Martinière.	Forçats.....	13	9	660	179	411 (1)	590 (1)
			Relégués.....	1	»	94	94	»	94
		TOTAUX.....	14	9	694	273	411	684	

(1) Y compris 10 déportés.

TABLEAU N° III. — Répartition de la population au 31 décembre 1922 et des entrées pendant l'année 1923 d'après les parts à eux attribuées sur le produit de leur travail, suivant la catégorie pénale à laquelle ils appartiennent.

CATEGORIES PÉNALES	CONDAMNÉS RECEVANT							TOTAUX	TOTAL GÉNÉRAL
	1/10	2/10	3/10	4/10	5/10	6/10	7/10		
1	2	3	4	5	6	7	8		10
Travaux forcés.....	77	162	805	»	»	»	19	1.063	1.158
Relégables.....	»	»	»	»	»	»	»	95	

TABLEAU N° IV. — Répartition de la population au 31 décembre 1922 et des entrées pendant l'année 1923 sous le rapport de l'instruction des condamnés aux travaux forcés.

ILLETTRÉS	ÉTAT AU MOMENT DE L'ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT					TOTAL DES FORÇATS	BIBLIOTHÈQUE	
	SACHANT LIRE	SACHANT LIRE et écrire.	SACHANT lire, écrire et calculer.	POSSÉDANT l'instruction primaire complète.	POSSÉDANT une instruction supérieure à l'enseigne- ment primaire.		NOMBRE de volumes existant dans la bibliothèque.	NOMBRE de mises en lecture.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
45	28	253	647	68	22	1.063	699	7.277
»	»	»	»	»	»	Reléguables :	95	

TABEAU N° V. — Renseignements relatifs aux

CATEGORIES PÉNALES	REMISE entière du restant de la peine.	COMMUTATION				RÉDUCTION DE		
		des travaux forcés à perpétuité en déportation simple.	des travaux forcés en réclusion	des travaux forcés en détention et emprisonne- ment.	TOTAL	de moins d'un an.	d'un an à trois ans.	de trois à quatre ans
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Travaux forcés.....	2	»	38	4	42	»	»	»
Relégation.....	»	»	»	»	»	»	»	»

NOTA. — La remise de la relégation faite à un relégué est comptée comme une remise totale de la peine.

grâces, commutations de peines et récompenses.

de cinq ans et plus	TOTAL	TOTAL DES REMISES COMMUTATIONS ET RÉDUCTIONS DE PEINE			RECOMPENSES			OBSERVATIONS
		sur la proposition de l'Adminis- tration.	sur demande des condamnés ou de leur famille.	TOTAL	DIXIÈMES supplémen- taires.	VERSEMENTS permanents.	TOTAL	
10	11	12	13	14	15	16	17	18
»	»	»	44	44	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	

TABEAU N° VI. — Renseignements sur l'état disciplinaire.

CATEGORIES PÉNALES	PEINES PRONONCÉES par les tribunaux pendant la détention.					NATURE DES INFRACTIONS													
	Mort.	Travaux forcés.	Réclusion.	Emprisonnement.	TOTAL des colonnes 2 à 5.	VOIES DE FAIT													TOTAL des colonnes 7 à 18.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
Travaux forcés.	»	»	»	»	»	3	»	2	72	17	4	460	6	37	203	4	7	815	
Relégation..	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAUX.....	»	»	»	»	»	3	»	2	72	17	4	460	6	37	203	4	7	815	
TOTAUX GÉNÉ- RAUX.....	»					815													

PUNITIONS PRONONCÉES PAR LA JUSTICE DISCIPLINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT								NOMBRE DE CONDAMNÉS PUNIS				JOURNÉES de cellule.			JOURNÉES de salle de discipline.	JOURNÉES de privations alimentaires		ÉVASIONS pendant l'année				
Cellule.	Salle de discipline.	Pain sec.	Autres privations alimentaires.	Réduction de dixièmes.	Amendes.	Autres punitions.	Réprimandes.	TOTAL	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	Quatre fois et plus.	TOTAL	Prévention, punition ou consignation.	Séquestration.	Observation et isolement.	Journées de salle de discipline.	A titre de punition principale.	A titre d'accessoire d'une autre punition.	Tentées.	Évadés repris pendant l'année.	Évadés non repris
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42
360	»	277	78	»	45	3	7	770	288	103	37	16	444	1.918	»	234	»	840	60	»	1	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
360	»	277	78	»	45	3	7	770	288	103	37	16	444	1.918	»	234	»	840	60	»	1	»
770								444				2.152			900							

TABEAU N° VII. — Mouvement de l'infirmerie, pendant l'année 1923.

EFFECTIF DE L'INFIRMERIE au 31 décembre 1922.	ENTRÉES EN 1923	TOTAL	SORTIES	
			TRANSFÉRÉS dans des établissements hospitaliers.	GUÉRIS
1	2	3	4	5
19	136	155	»	114

PENDANT L'ANNÉE			EFFECTIF DE L'INFIRMERIE au 31 décembre 1923.	JOURNÉES D'INFIRMERIE
LIBÉRÉS	DÉCÉDÉS	TOTAL		
6	7	8	9	10
2	21	137	18	5.111

TABLEAU N° VIII. — Malades admis aux infirmeries, classés d'après nature de la maladie, l'âge, la saison, la durée de la captivité, l'état de santé avant l'entrée dans la maison.

NATURE DES MALADIES	NOMBRE des malades traités.			NOMBRE des maladies suivant la forme.		NOMBRE DES MALADES suivant l'âge.				NOMBRE DES MALADES suivant la saison.				NOMBRE DES MALADES suivant la durée de la captivité.					NOMBRE DES MALADES suivant l'état de santé à l'entrée dans la maison.							
	Restant au 31 décembre 1922.	Admis pendant l'année 1923.	TOTAL	Aiguë.	Chronique.	16 à 20 ans.	Plus de 20 à 25 ans.	Plus de 25 à 30 ans.	Plus de 30 à 40 ans.	Plus de 40 à 50 ans.	Plus de 50 à 60 ans.	Plus de 60 à 70 ans.	Plus de 70 ans.	1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.	5 ^e année.	Après la 5 ^e année.	Existence de la maladie.	Constitution faible.	Bon état de santé.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
Appareil circulatoire.....	1	2	3	»	2	»	»	1	1	»	»	»	»	1	1	»	»	»	2	»	»	»	»	»	2	»
	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil respiratoire.....	3	5	8	3	2	1	2	1	1	»	»	»	»	2	1	»	2	1	2	1	1	»	»	2	2	1
	4	3	3	3	»	»	1	1	1	»	»	»	»	1	»	1	1	1	»	»	2	»	»	»	»	3
	5	12	16	2	10	2	1	5	2	2	»	»	»	4	3	2	3	2	5	4	1	»	»	8	2	2
	6	5	7	5	»	»	»	2	»	2	1	»	»	1	»	»	4	3	1	1	»	»	»	»	2	3
Appareil digestif et annexes.....	7	2	2	2	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	2	»	1	1	»	»	»	»	»	»	2
	8	4	7	3	1	»	1	1	»	2	»	»	»	»	2	1	1	»	»	2	2	»	»	1	2	1
	9	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	10	1	1	»	1	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»
Appareil génito-urinaire.....	11	5	7	2	3	»	»	»	3	1	1	»	»	2	1	1	1	3	1	1	»	»	»	2	»	3
	12	6	6	6	»	»	1	1	2	1	1	»	»	2	1	1	2	1	1	3	1	»	»	»	2	4
Appareil cérébro-spinal et nerveux.....	13	2	2	»	2	»	»	2	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	2	»	»	»	»	2	»	»
	14	5	5	4	1	»	2	1	1	1	»	»	»	1	1	2	1	2	1	2	»	»	»	1	1	3
	15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	16	4	5	»	4	»	1	1	2	»	»	»	»	2	»	1	1	2	2	»	»	»	»	4	»	»
	17	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	18	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	19	8	9	2	6	»	2	1	1	2	2	»	»	1	3	2	2	2	2	1	3	»	»	2	2	4
Appareil des sens, de la peau et du tissu cellulaire.	20	3	3	3	»	1	»	1	1	»	»	»	»	»	1	2	2	2	»	1	»	»	»	»	3	»
	21	7	7	7	»	1	3	1	2	»	»	»	»	2	1	2	2	»	3	2	2	»	»	»	2	5
	22	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	23	3	3	3	»	»	1	1	»	1	»	»	»	1	1	1	»	1	»	1	1	»	»	»	»	3
Appareil locomoteur.....	24	5	5	2	3	»	»	2	1	2	»	»	»	2	1	»	2	1	2	1	1	»	»	2	»	3
	25	4	4	4	»	»	»	»	2	2	»	»	»	»	1	1	2	»	2	»	2	»	»	2	»	2
	26	2	2	2	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»
Appareils sécrétoires	27	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
<i>A reporter.....</i>	18	88	106	53	35	5	15	24	22	17	5	»	»	22	18	21	27	22	27	22	16	1	»	27	22	39

NATURE DES MALADIES	NOMBRE des malades traités.			NOMBRE des maladies suivant la forme		NOMBRE DE MALADES suivant l'âge.				NOMBRE DES MALADES suivant la saison.				NOMBRE DES MALADES suivant la durée de la captivité.					NOMBRE DES MALADES suivant l'état de santé à l'entrée dans la maison.								
	Restant au 31 décembre 1922.	Admis pendant l'année 1923.	TOTAL	Aiguë.	Chronique.	16 à 20 ans.	Plus de 20 à 25 ans.	Plus de 25 à 30 ans.	Plus de 30 à 40 ans.	Plus de 40 à 50 ans.	Plus de 50 à 60 ans.	Plus de 60 à 70 ans.	Plus de 70 ans.	1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.	5 ^e année.	Après la 5 ^e année.	Existence de la maladie.	Constitution faible.	Bon état de santé.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	
<i>Report</i>	18	88	106	53	35	5	15	24	22	17	5	»	»	22	18	21	27	22	27	22	16	1	»	27	22	39	
Pyrexies.....																											
28 Fièvre intermittente.....	»	2	2	2	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	1	1	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2
29 Fièvre typhoïde.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
30 Fièvres diverses.....	»	9	9	3	6	»	3	2	1	3	»	»	»	2	1	3	3	3	3	2	1	»	»	3	2	4	
31 Fièvres éruptives.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Cachexies.....																											
32 Anémie, débilité, gangrène.....	»	2	2	»	2	1	1	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	1	1	»	»	»	»	2	»	
33 Scorbut.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
34 Scrofules.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
35 Cancers.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Maladies contagieuses.....																											
36 Syphilis.....	»	5	5	»	5	»	1	2	1	1	»	»	»	1	2	1	1	2	1	1	1	»	»	5	»	»	
37 Teigne.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
38 Gale.....	»	2	2	2	»	»	»	1	1	»	»	»	»	1	»	1	»	»	2	»	»	»	»	»	»	2	»
Maladies de cause toxique.....																											
39 Empoisonnement.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Maladies de cause mécanique.....																											
40 Contusions, plaies, luxations.....	»	4	4	4	»	»	1	1	2	»	»	»	»	1	2	»	1	»	2	1	1	»	»	»	»	4	
41 Hernies.....	»	2	2	»	2	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	2	»	»	»	»	»	2	
42 Maladies indéterminées.....	»	3	3	»	3	»	»	1	1	1	»	»	»	1	»	1	1	»	1	1	1	»	»	»	2	1	
43 Maladies simulées.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
44 Suicides.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
45 Cholérine.....	»	2	2	»	2	»	2	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	1	1	»	»	»	1	1	
46 Variole.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Epidémies.....																											
47 Choléra.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
48 Varioloïde.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
49 Dysenterie, diarrhée.....	1	17	18	»	17	1	8	3	5	»	»	»	»	7	»	»	10	»	8	9	»	»	»	»	5	12	
50 Maladies parasitaires, ténia.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAL des admissions.....	19	186	155	64	72	7	32	35	35	22	5	»	»	35	26	32	43	27	47	40	21	1	»	35	34	67	

NOTA. — Nombre des récidives de maladies : 12. — Nombre de journées d'infirmerie : 5.111.

TABEAU N° IX. — Malades décédés dans les infirmeries, classés d'après la nature de la maladie, l'âge, la saison, l'état de santé au moment de l'entrée.

NATURE DES MALADIES	Nombre total des malades décédés.	NOMBRE des maladies suivant la forme.		NOMBRE DES MALADES suivant l'âge.				NOMBRE DES MALADES suivant la saison.				NOMBRE DES MALADES suivant la durée de la captivité.					NOMBRE DES MALADES suivant l'état de santé à l'entrée dans la maison.						
		Aiguë.	Chronique.	16 à 20 ans.	plus de 20 à 30 ans.	plus de 30 à 40 ans.	Plus de 40 à 50 ans.	Plus de 50 à 60 ans.	Plus de 60 à 70 ans.	Plus de 70 ans.	1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.	5 ^e année.	Après la 5 ^e année.	Existence de la maladie.	Constitution faible.	Bon état de santé.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Appareil circulatoire.....	1	»	1	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»	1	»	»
	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	3	2	1	»	1	2	»	»	»	»	2	1	»	»	»	»	2	1	»	»	1	1	1
Appareil respiratoire.....	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	5	8	8	2	1	3	2	»	»	»	3	2	»	3	2	2	3	1	»	»	8	»	»
	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil digestif et annexes.....	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	8	5	2	3	2	1	2	»	»	»	2	1	1	1	1	2	1	»	1	»	2	2	1
	9	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil génito-urinaire.....	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	11	1	1	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	»	»	»	»	1	»	»
	12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil cérébro-spinal et nerveux.....	13	1	1	»	»	1	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	1	»
	14	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil des sens, de la peau et du tissu cellulaire.....	16	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	17	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	18	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil locomoteur.....	19	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	21	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
à reporter.....	19	6	13	4	3	8	4	»	»	»	7	5	8	4	3	6	7	2	1	»	13	4	2

TABLEAU N° X. — Renseignements numériques sur les déçus aliénés ou épileptiques et les suicides.

CATEGORIES	NOMBRE au 31 décembre 1922.		CAS CONSTATÉS pendant l'année 1923.		TOTAL	SORTIES		RESTE au 31 décembre 1923.	NOMBRE DE SUICIDES						Nombre des individus ayant tenté ou accompli des suicides qui ont donné antérieurement des signes d'aliénation mentale.								
	Aliénés épileptiques ou non	épileptiques non aliénés	Aliénés épileptiques ou non	épileptiques non aliénés		Aliénés épileptiques ou non	épileptiques non aliénés		TEATÉS	ACCOMPLIS	par d'autres moyens	par chute.	par suspension ou strangulation.	par suspension ou strangulation.		par d'autres moyens							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
Travaux forcés	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Relégués	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

TABLEAU N° XI. — Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. — Nombre moyen des travailleurs pendant l'année. — Nombre des travailleurs au 31 décembre 1923. — Produit de la main-d'œuvre. — Produit par journée de travail.

NOMENCLATURE des INDUSTRIES EXPLOITÉES	JOURNÉES DE TRAVAIL	NOMBRE moyen des travailleurs pendant l'année.			NOMBRE des travailleurs au 30 décembre 1923.			PRODUIT NET	GRATIFICATIONS	TOTAL des colonnes 9 et 10.	PRODUITS par journée de travail		
		Ouvriers.	Apprentis.	TOTAL.	Ouvriers.	Apprentis.	TOTAL.				D'après les factis.	Gratifications.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Service général.....	7.888	26	»	26	19	»	19	fr. c. 8.917 50	»	fr. c. 8.917 50	fr. c. 1 131	»	fr. c. 1 131
Bâtiments et divers..	4.457	15	»	15	13	»	13	fr. c. 4.342 85	fr. c. 2 50	fr. c. 4.345 35	fr. c. 0 974	fr. c. 0 001	fr. c. 0 975
Infirmerie.....	806	3	»	3	2	»	2	fr. c. 926 90	»	fr. c. 926 90	fr. c. 1.150	»	fr. c. 1 150
Travaux industriels..													
Cordonnerie.....	617	2	»	2	1	»	1	fr. c. 577 60	»	fr. c. 577 60	fr. c. 0 936	»	fr. c. 0 936
Émouchettes.....	38.609	127	»	127	202	»	202	fr. c. 25.513 34	fr. c. 3 27	fr. c. 25.516 61	fr. c. 0 661	»	fr. c. 0 661
Étoupes.....	18.468	60	»	60	91	»	91	fr. c. 5.982 92	»	fr. c. 5.982 92	fr. c. 0 324	»	fr. c. 0 324
Paillage de chaises...	725	2	»	2	3	»	3	fr. c. 1.148 70	fr. c. 2 00	fr. c. 1.150 70	fr. c. 1 584	fr. c. 0 003	fr. c. 1 587
Sacs en papier.....	4.390	14	»	14	27	»	27	fr. c. 4.738 60	fr. c. 294 12	fr. c. 5.027 72	fr. c. 1 078	fr. c. 0 067	fr. c. 1 145
TOTAUX.....	75.960	249	»	249	358	»	358	fr. c. 52.143 41	fr. c. 301 89	fr. c. 52.445 30	fr. c. 0 686	fr. c. 0 004	fr. c. 0 690

TABLEAU N° XII. — Accidents du travail pendant l'année 1923.

ACCIDENTS AYANT OCCASIONNÉ				NATIONALITÉS							OBSERVATIONS				
1	2	3	4	LA MORT			FRANÇAIS	ALLEMANDS	ANGLAIS	BELGES	ESPAGNOLS	ITALIENS	SUISSES	AMÉRICAINS	
				UNE INCAPACITÉ absolue et permanente.	UNE INCAPACITÉ partielle et permanente.	UNE INCAPACITÉ temporaire.									NOMBRE
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

TABLEAU N° XIII. — Répartition des produits de la main-d'œuvre pendant l'année 1923.

MONTANT DU PRODUIT DU TRAVAIL, GRATIFICATIONS COMPRISES		PRODUIT MOYEN PAR JOURNÉE DE DÉTENTION									
PÉCULE DES DÉTENUIS	PORTION concédée aux entrepreneurs.	PORTION RESTANT ACQUISE au Trésor	TOTAL	PÉCULE DES DÉTENUIS	PORTION concédée aux entrepreneurs.	PORTION RESTANT ACQUISE au Trésor	TOTAL				
								Disponible.	Réserve.	Disponible.	Réserve.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
15.368 13	»	37.077 17	»	0 1328	»	7	8	0 3204	»	»	0 4532

TABLEAU N° XIV. — Résumé des comptes de pécule des condamnés pour l'année 1923.

SITUATION DU PÉCULE au 31 décembre 1922.		RECETTES DU PÉCULE DISPONIBLE		DÉPENSES DU PÉCULE DISPONIBLE		SITUATION DU PÉCULE au 31 décembre 1923.																			
AVOIR AU PÉCULE	SITUATION	MONTANT	TOTAL	MONTANT	TOTAL	MONTANT	SITUATION																		
								disponible.	Debit au pécule disponible.	Produit du travail.	Services en qualité de monteurs, prévôts, etc.	MARCHÉS étrangers au travail.	Avoir des détenus venant d'autres maisons centrales ou réintégrés après extraction.	Virement du pécule réserve.	Débit des arrivants.	Depenses faites volontairement par les condamnés pendant leur détention.	Retenues pour bris, dégradations, fournitures.	Prélèvements pour amendes et frais de justice.	Paiements aux libérés ou pour leur compte au moment de la sortie.	Soide de compte pour d'autres établissements.	Soide de compte des détenus décédés.	Soide de compte des détenus évadés.	TOTAL	À déduire: débet des libérés, transférés, évadés, extraits, évadés.	TOTAL net des dépenses.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
23.528 76	»	»	15.368 13	197 05	112.652 95	244 29	»	128.662 42	27 92	128.634 50	96.196 10	48 06	»	148 49	32 483 71	32 31	»	129.259 27	»	129.259 27	22.727 55	»	»	23 56	»

TABEAU N° XV. — Dépenses des condamnés sur leur pécule pendant l'année 1923.

DÉPENSES PERSONNELLES			SECOURS		RESTITUTIONS		RETRAIT DE FONDS PARTICULIERS ET AUTRES DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES		MOYENNE DES DÉPENSES PERSONNELLES PAR JOURNÉE DE DÉTENTION			ÉVALUATION DES VIVRES SUPPLÉMENTAIRES DONNÉS GRATUITEMENT				
Pain.	Autres aliments.	Effets d'habillement et menus ustensiles.	Ports de lettres, frais d'actes notariés, dépenses diverses.	TOTAL	aux familles.	TOTAL	Jours fériés et libérés et expectative.	Jours fériés et libérés et expectative.	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps ou de réparations à l'outillage, etc.	de MALADIE	JOURNÉES DE REPOS	JOURNÉES DE CELLULE		TOTAL des journées de	Par journée de		
													En COMMUN	L'ISOLEMENT			A L'ISOLEMENT SANS TRAVAIL.	de LA SALLE de discipline.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
2.839 84	60.440 31	27.330 88	3.673 02	94.284 05	20	687 60	1.204 45	96.196 10	0 5469	0 2362	0 0317	0 8168	»	»	»	»	»	»

TABEAU N° XVI. — Répartition des journées de détention, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

JOURNÉES DE TRAVAIL.		JOURNÉES DE CHÔMAGE		JOURNÉES DE REPOS		JOURNÉES DE MALADIE		JOURNÉES DE PUNITION		TOTAL	
En COMMUN	L'ISOLEMENT	A L'ISOLEMENT	de travail.	de travail.	de travail.	de travail.	de travail.	de travail.	de travail.	de travail.	de travail.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
74.086	1.874	»	»	13.620	18.703	224	»	5.111	234	1.918	115.701
75.960		32.347		32.347		32.347		2.152		115.701	

TABEAU N° XVII. — Répartition de la population au 31 décembre 1923, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

TRAVAILLEURS		AU CHÔMAGE		AU REPOS		A L'INFIRMERIE		EN CELLULE SANS TRAVAIL.		A LA SALLE de discipline.		TOTAL	
En COMMUN	L'ISOLEMENT	de travail.	de travail.	de travail.	de travail.	de travail.	de travail.	de travail.	de travail.	de travail.	de travail.	de travail.	de travail.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
358	»	»	»	4	»	»	18	4	15	»	»	»	399
358		4		4		18		19		41		399	